

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

Projet de Renforcement de la Gestion Publique pour l'Amélioration de la Prestation de Services / Financement de la BID

(Opération HA-L1131)

Spécialiste en Passation de Marchés du Projet pour le MEF

Termes De Référence (TDR)

Titre du poste	:	Spécialiste en Passation de Marchés
Durée d'engagement	:	Une année (renouvelable sous conditions)
Lieu d'affectation	:	Port-au-Prince

I.- Mise en contexte

La Banque Interaméricaine de Développement (BID) finance des projets de développement à la République d'Haïti en tant que Bénéficiaire, à travers des accords de don signés par le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) tout en intégrant le cadre du plan stratégique et les politiques publiques du Gouvernement en matière d'interventions.

Le 23 juillet 2019, l'accord de don de numéro 4820/GR-HA a été signé entre le Gouvernement Haïtien et la BID dans le cadre de l'opération HA-L1131 conçue et approuvée le 2 juillet 2019. Cet accord vise à financer le **Projet de Renforcement de la Gestion Publique pour l'Amélioration de la Prestation de Services** (PreGePAPS). Ce projet est mis en œuvre par l'unité d'exécution UCP¹-MEF qui est mise en place par le MEF, et travaillant en coordination et avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Le projet s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur public et de son intégration dans le plan national de développement.

Le projet, dans son cadre initial, vise à transformer l'administration publique en un dispositif efficace capable de répondre aux besoins des usagers. Elle repose sur trois (3) piliers principaux :

1. Rénovation du système administratif.
2. Renforcement de la coordination de l'action gouvernementale et de la gouvernance territoriale.
3. Réforme des finances publiques et gouvernance économique.

¹ UCP : Unité de Coordination de Projets.

Le 11 février 2022, le MEF a adressé une demande de reformulation à la BID et a défini deux (2) nouvelles priorités :

1. La mise en place d'un programme de retraite au sein du GOH² pour une masse salariale plus gérable.
2. Le renforcement des systèmes informatiques du Ministère pour une gestion des finances publiques plus efficace et transparente.

A travers un nouvel accord de don qui sera signé à la fin de l'année 2022, l'unité d'exécution retenue pour être la responsable de la gestion fiduciaire et technique du projet est le MEF.

L'une des conditions contractuelles au premier décaissement du nouvel accord de don est la désignation du personnel clé pour la mise en œuvre du projet, qui inclut pour le Ministère de l'Économie et des Finances : un(e) Coordonnateur(trice) de Projet, un(e) Responsable Administratif(ve) et Financier(ère), un(e) Assistant(e) Administratif(ve), un(e) Comptable de projet et un(e) Spécialiste en Passation de Marchés.

Le présent document définit et précise les TDR d'un(e) Spécialiste en Passation de Marchés" pour le Projet Reformulé.

II.- Mandat et Tâches du Consultant en Passation de Marchés

2.1 Mission Globale

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet reformulé, le recrutement d'un(e) Spécialiste en Passation des Marchés au bénéfice du MEF s'inscrit dans le but de renforcer les structures de l'équipe de projet mise en place et retenue pour la coordination et la Gestion Fiduciaire du projet financé par la BID. Ce recrutement vise notamment à assurer une organisation cohérente des tâches imparties et un fonctionnement optimisé de la Section de Passation de Marchés du MEF en vue de pouvoir exécuter, dans les délais impartis, l'ensemble des activités de passation de marchés du projet reformulé.

De façon globale, il revient au/la consultant(e) de :

- Traiter les dossiers du projet reformulé avec célérité ;
- Appuyer l'équipe de projet et la Direction Générale du MEF dans la préparation et/ou l'actualisation du Plan de Passation de Marchés ;
- Éviter des goulots d'étranglement dans l'exécution des activités et des processus de passation de marchés ;

² GOH: Gouvernement d'Haïti (Government of Haiti).

- Faciliter la mise en place et l'opérationnalisation des processus de passation de marchés depuis le lancement des Appels d'Offres jusqu'au choix des attributaires de marchés dans le respect intégral des méthodologies et directives de passation de marchés de la BID.

2.2 Mission Spécifique

Le/la Consultant(e) en Passation des Marchés participera à l'exécution du plan de passation de marchés sous la responsabilité du Coordonnateur de projet. Elle/Il prendra en charge la bonne tenue des dossiers de recrutement, d'acquisition de biens, de services et d'exécution de l'ensemble des acquisitions à la charge du projet. Plus spécifiquement, le/la Consultant(e) en passation de marchés a pour tâches de :

- Participer à l'élaboration et à l'actualisation des plans de passation de marchés en collaboration avec l'équipe de projet et les directions du MEF et suivant le modèle du bailleur de fonds ;
- Exécuter l'ensemble des processus de passation de marchés pour l'acquisition des biens et des services au bénéfice des différentes composantes du projet ;
- Prendre en charge de l'actualisation de la base de données de fournisseurs de biens et de services ;
- Préparer et faire publier les avis généraux, les avis d'appel d'offres, les appels à manifestation d'intérêts et avis de publication de résultats ou d'attribution de contrats conformément aux lois et politiques en vigueur ;
- Elaborer les dossiers d'appel d'offres comprenant les avis de manifestations d'intérêts, les appels à candidature, les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) suivant les politiques et documents standard du bailleur et en collaboration avec l'équipe de projet et les directions concernées du MEF ;
- Superviser et agir à titre de secrétaire des comités d'analyse des offres et la rédaction des rapports d'évaluation de ces offres ;
- Participer à des rencontres d'information organisées par le Coordonnateur de projet avec les consultants et les fournisseurs de biens et de services ;
- Assurer les échanges d'information et de traitement des dossiers d'acquisition de biens et de services avec le/la Responsable Administratif(ve) et Financier(ère) du projet ;
- Préparer des rapports semestriels de réalisation de l'ensemble des processus d'acquisition assortis de leçons à tirer, des erreurs à éviter et de recommandations pour l'amélioration des processus ;
- Assurer le suivi et la transmission des informations de passation de marchés du projet avec le service de base de données et d'archivage du MEF ;
- Garder un registre relatif aux firmes et tenir à jour un tableau de bord de suivi de toutes les opérations de passation de marchés ;
- Assurer la gestion des marchés et vérifier les paiements aux entreprises ;
- Assurer le suivi financier du budget de travaux en collaboration avec la comptabilité du projet ;
- Assister le Coordonnateur de projet dans le règlement de tous différents avec les entreprises ;
- Participer à toutes autres tâches connexes, relevant de sa compétence, demandées par le Coordonnateur du projet.

2.3 Interaction avec les Autres Sections du MEF

Le/la Spécialiste en Passation de Marchés du projet, financé(e) par la BID, fait partie intégrante de l'équipe de projet du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et à ce titre représente, dans le cadre de l'exécution de ce projet, une ressource humaine au service du MEF avec le statut de contractuel. Elle/Il est assujetti(e) au règlement administratif du MEF et à la discipline de travail des services administratifs

Dans le plein exercice des tâches qui lui sont confiées en vertu de son contrat de services et des TDR(s) y relatifs, le/la Consultant(e) est appelé(e) à travailler à la concrétisation des objectifs du projet et à développer des relations de travail cordiales avec les autres membres de l'équipe de projet, les directions du MEF et le personnel de projet de la BID.

III.- Résultats Attendus, Emoluments et Appréciation de la Performance du/de la Spécialiste en Passation de Marchés.

Le/la Consultant(e) en Passation de Marchés sera placé(e) sous la supervision directe du Coordonnateur de projet tout en gardant un lien fonctionnel consultatif avec la direction générale du MEF. Elle/Il aura à produire périodiquement :

- Des rapports circonstanciés sur le traitement et l'avancement des dossiers de passation de marchés ;
- Une actualisation des propositions de plans de passation de marchés découlant des plans d'opérations annuels préalablement préparés par les diverses sous-composantes du projet ;
- Un calendrier de mise en œuvre des processus de passation de marchés ;
- Un rapport semestriel sur les processus exécutés ;
- Un rapport annuel consolidé de tous les problèmes rencontrés et des leçons tirées ;
- Un rapport annuel sur l'évolution des marchés et des fournisseurs.

Au titre de l'appui à apporter à la réalisation des activités le/la Consultant(e) en Passation de Marchés du projet recevra un salaire mensuel sur la base de son expérience professionnelle et de son profil académique. Sa performance technique sera appréciée par le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) en utilisant les paramètres suivants :

- Respect des échéances en matière de production et de livraison des rapports attendus ;
- Maintien d'un climat de bonne collaboration professionnelle avec les différents acteurs ;

- Traitement et coordination avec l'équipe de projet et les directions du MEF sur le suivi des requêtes produites ;
- Qualité des rapports produits.

Le/la Consultant(e) en passation de marchés bénéficiera d'un contrat annuel payable mensuellement et renouvelable sous réserve de sa performance administrative et technique. Etant entendu que ce renouvellement est assujéti à l'évaluation satisfaisante de cette performance par ses supérieurs hiérarchiques.

Le renouvellement du contrat du/de la Spécialiste en passation de marchés est conditionné par l'évaluation du niveau de satisfaction de sa performance pour la période écoulée, laquelle sera basée essentiellement sur les paramètres susmentionnés.

IV.- Qualifications Requises

Formation Académique et expérience professionnelle

Le/la Spécialiste en Passation de Marchés doit répondre aux exigences minimales suivantes :

- Être titulaire d'une Licence en gestion de projets, en ingénierie, en administration publique, en droit commercial, en économie ou dans un domaine connexe. Une maîtrise ou une Spécialisation en passation de marchés reste une compétence recherchée.
- Avoir au moins six (6) années d'expérience avec les techniques de passation des marchés en général ;
- Avoir trois (3) ans au moins dans le domaine de la passation des marchés en qualité d'expert en passation des marchés. Une préférence sera accordée à l'expérience pour des projets financés par les bailleurs de fonds;
- Avoir une bonne connaissance du système national de passation de marchés, ainsi que du cadre légal qui le régit ;
- Connaissance des logiciels informatiques de base avec une parfaite connaissance des logiciels Word, Excel et Powerpoint ;
- Avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- Être capable de travailler en équipe et sous pression.

Aptitudes particulières recherchées

- **Planification et organisation** : Capacités d'organisation réelles, excellente aptitude à travailler en équipe et aussi à être autonome.
- **Communication** : Excellente aptitude en matière de communication et pour les présentations orales et écrites ; capacités démontrées en gestion et facilitation.
- **Leadership** : Capacités démontrées de leadership dans des contextes de recherche de consensus et de résolution de conflits.
- Capacité à travailler sous pression et à respecter les délais.

- Capacité à communiquer oralement et verbalement aussi bien avec les responsables du projet, que la hiérarchie et les collègues.
- Maîtrise du Français et bonne communication orale et écrite en Anglais seraient un atout.